



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

RÉSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse le rôle essentiel qu'a joué Radio-Canada dans la construction de l'identité québécoise ainsi que dans celle de tous les francophones du Canada;

QU'elle rappelle l'importance centrale qu'occupe toujours Radio-Canada dans la production de contenu d'information et de contenu culturel en français;

QU'elle souligne les différences culturelles importantes qui existent entre les publics québécois et francophones desservis par Radio-Canada, et celui de la majorité anglophone desservie par CBC;

QU'en conséquence, l'Assemblée nationale demande au diffuseur public de protéger l'autonomie des services en français et de travailler à la consolider.

**COPIE CONFORME DE LA MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE 8 MAI 2024.**

Québec, ce vingt-huitième jour de mai 2024

ARIANE BEAUREGARD
Directrice de la séance et de la procédure parlementaire
Assemblée nationale

